

Une nouvelle unité pour traiter les AVC créée au Pôle Santé d'Arcachon

Une nouvelle unité de soins vient d'être créée au centre hospitalier d'Arcachon. L'unité Neuro Vasculaire, qui dispose de 4 lits de soins intensifs et 8 lits au sein du service de neurologie, permet une prise en charge optimale de la majorité des patients atteints d'accidents vasculaires cérébraux.

Ces derniers bénéficient désormais sur le Bassin, au Pôle de Santé, d'un accès à l'IRM tous les jours jusqu'à minuit.

Une imagerie qui permet de déterminer précisément l'emplacement et la gravité de l'AVC et le type de traitement à utiliser.